



Conseil d'administration

331^e session, Genève, 26 octobre-9 novembre 2017

GB.331/INS/20

Section institutionnelle

INS

Date: 30 octobre 2017

Original: anglais

VINGTIÈME QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

Programme, composition et ordre du jour des organes permanents et des réunions

Partie I. Composition et ordre du jour des organes permanents et des réunions

Commission d'experts pour l'application des conventions et recommandations

Renouvellement de mandats

1. *Le bureau du Conseil d'administration recommande au Conseil d'administration de renouveler pour une durée de trois ans le mandat des membres suivants de la Commission d'experts pour l'application des conventions et recommandations:*

- *M. Shinichi Ago (Japon);*
- *M^{me} Lia Athanassiou (Grèce);*
- *M. Lelio Bentes Corrêa (Brésil);*
- *M. Rachid Filali Meknassi (Maroc);*
- *M. Abdul Koroma (Sierra Leone);*
- *M. Vitit Muntarbhorn (Thaïlande);*
- *M. Paul-Gérard Pougoué (Cameroun);*
- *M^{me} Deborah Thomas-Felix (Trinité-et-Tobago);*
- *M. Bernd Waas (Allemagne).*

On trouvera en annexe au présent document une notice biographique succincte de ces personnes.

**Réunion d'experts en préparation de la vingtième
Conférence internationale des statisticiens du travail**
(Genève, 5-9 février 2018)

Invitation d'organisations intergouvernementales

2. Le Directeur général a l'intention d'inviter les organisations intergouvernementales ci-après, qui ont passé un accord permanent avec l'OIT, à se faire représenter à la réunion en qualité d'observateur:
 - Banque africaine de développement (BAfD);
 - Banque asiatique de développement (BAsD);
 - Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO);
 - Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE);
 - Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED);
 - Commission économique pour l'Europe (CEE-ONU);
 - Division de statistique de l'Organisation des Nations Unies.
3. Outre les organisations intergouvernementales ci-dessus, le Directeur général a également l'intention d'inviter les organisations et institutions intergouvernementales suivantes:
 - Division de statistique de l'ASEAN (ASEANstats);
 - Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO);
 - Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP);
 - Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC);
 - Commission économique pour l'Afrique (CEA);
 - Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail (Eurofound);
 - Banque interaméricaine de développement (BID);
 - Fonds monétaire international (FMI);
 - Comité inter-Etats de statistique de la Communauté d'Etats indépendants (CIS-STAT);
 - Observatoire économique et statistique d'Afrique subsaharienne (AFRISTAT);
 - Centre de statistique du Conseil de coopération des Etats arabes du Golfe;
 - Centre de recherches statistiques, économiques et sociales et de formation pour les pays islamiques (SESRIC);
 - Office statistique des Communautés européennes (EUROSTAT);
 - Groupe de la Banque mondiale.

Invitation d'organisations internationales non gouvernementales

4. Le Directeur général a également l'intention d'inviter les organisations et institutions non gouvernementales suivantes en qualité d'observateur:
 - Association internationale de droit coopératif (CICOPA);
 - Les femmes et l'emploi dans le secteur informel: mondialisation et organisation (WIEGO).
5. ***Le bureau du Conseil d'administration recommande que le Directeur général soit autorisé à inviter les organisations internationales non gouvernementales mentionnées ci-dessus à se faire représenter à la réunion en qualité d'observateur.***

Réunion d'experts chargée d'adopter des directives sur le travail décent dans les services publics d'urgence (Genève, 16-20 avril 2018)

Invitation d'organisations intergouvernementales

6. Le Directeur général a l'intention d'inviter les organisations intergouvernementales ci-après, qui ont passé un accord permanent avec l'OIT, à se faire représenter à la réunion en qualité d'observateur:
 - Comité international de la Croix-Rouge (CICR);
 - Organisation internationale pour les migrations (OIM);
 - Système des Nations Unies:
 - Groupe d'experts de haut niveau sur l'eau et les catastrophes (HELP);
 - Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat);
 - Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification;
 - Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD);
 - Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR);
 - Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (UNITAR);
 - Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF);
 - Bureau des Nations Unies pour la prévention des catastrophes (UNISDR);
 - Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA);
 - Réseau d'information de l'Organisation des Nations Unies sur l'administration publique (UNPAN);
 - Organisation mondiale de la santé (OMS).

7. Outre les organisations intergouvernementales ci-dessus, le Directeur général a l'intention d'inviter, également en qualité d'observateur, les organisations intergouvernementales suivantes:

- Centre latino-américain d'administration pour le développement (CLAD);
- Programme alimentaire mondial (PAM);
- Organisation météorologique mondiale (OMM).

***Invitation d'organisations internationales
non gouvernementales***

8. Le Directeur général a l'intention d'inviter les organisations internationales non gouvernementales ci-après à se faire représenter à la réunion en qualité d'observateur:

- Centre africain de formation et de recherche administratives pour le développement (CAFRAD);
- Association asiatique pour l'administration publique (AAPA);
- Association of Labour Relations Agencies (ALRA);
- Cooperative for Assistance and Relief Everywhere (CARE);
- Conseil des communes et régions d'Europe (CCRE);
- Réseau européen des employeurs des administrations publiques (EUPAE);
- Réseau des administrations publiques européennes (EUPAN);
- Fédération syndicale européenne des services publics (FSESP);
- Réseau mondial d'organisations de la société civile pour la réduction des catastrophes (GNDR);
- Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR);
- Confédération latino-américaine des travailleurs de l'Etat (CLATE);
- Médecins Sans Frontières (MSF);
- Internationale des services publics (ISP);
- Save the Children International;
- Trade Unions' National and European Administration Delegation (TUNED);
- Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU);
- Vision du monde International;
- Fonds mondial pour la nature (WWF).

9. Le bureau du Conseil d'administration recommande que le Directeur général soit autorisé à inviter les organisations internationales non gouvernementales mentionnées ci-dessus à se faire représenter à la réunion en qualité d'observateur.

Partie II. Programme des réunions pour la suite de 2017, et pour 2018-19 et informations préliminaires pour 2020

<i>Date</i>	<i>Intitulé de la réunion</i>	<i>Lieu</i>
2017		
21-23 novembre	Réunion d'experts visant à promouvoir le travail décent et la protection des principes et droits fondamentaux au travail pour les travailleurs des zones franches d'exportation	Genève
22 novembre-9 décembre	Commission d'experts pour l'application des conventions et recommandations	Genève
2018		
22-26 janvier	Réunion d'experts en vue d'adopter un recueil de directives pratiques sur la sécurité et la santé dans le secteur de la construction et de la réparation navales	Genève
5-9 février	Réunion d'experts en préparation de la vingtième Conférence internationale des statisticiens du travail	Genève
8-22 mars	332 ^e session du Conseil d'administration	Genève
16-20 avril ¹	Réunion d'experts chargée d'adopter des directives sur le travail décent dans les services publics d'urgence	Genève
23-27 avril	Troisième réunion de la Commission tripartite spéciale de la MLC, 2006	Genève
24-25 mai	Comité de la liberté syndicale	Genève
28 mai-8 juin	107 ^e session de la Conférence internationale du Travail	Genève
9 juin	333 ^e session du Conseil d'administration	Genève
20-21 juin	Session de la Sous-commission sur les salaires des gens de mer de la Commission paritaire maritime	Genève
2-5 octobre	Dix-neuvième Réunion régionale des Amériques	Panama
10-19 octobre	Vingtième Conférence internationale des statisticiens du travail	Genève
25 octobre-8 novembre	334 ^e session du Conseil d'administration	Genève
21 novembre-8 décembre	Commission d'experts pour l'application des conventions et recommandations	Genève
Dernier trimestre	Réunion d'experts sur l'élaboration d'une définition des commissions de recrutement et frais connexes ²	Genève

¹ Sous réserve de la décision qu'adoptera le Conseil d'administration concernant le programme des activités sectorielles (GB.331/POL/3).

² Sous réserve de la décision qu'adoptera le Conseil d'administration concernant la tenue, la composition et l'ordre du jour de cette réunion (GB.331/INS/4/1(Rev.), annexe).

<i>Date</i>	<i>Intitulé de la réunion</i>	<i>Lieu</i>
2019		
14-28 mars	335 ^e session du Conseil d'administration	Genève
6-7 juin	Comité de la liberté syndicale	Genève
10-21 juin	108 ^e session de la Conférence internationale du Travail	Genève
22 juin	336 ^e session du Conseil d'administration	Genève
24 octobre-7 novembre	337 ^e session du Conseil d'administration	Genève
20 novembre-7 décembre	Commission d'experts pour l'application des conventions et recommandations	Genève
2020 (informations préliminaires)		
21-22 mai ³	Comité de la liberté syndicale	Genève
25 mai-5 juin ³	109 ^e session de la Conférence internationale du Travail	Genève
6 juin ³	339 ^e session du Conseil d'administration	Genève

10. Le Conseil d'administration prend note du programme des réunions tel qu'approuvé par le bureau du Conseil d'administration, sous réserve des décisions qui devront encore être adoptées, comme indiqué dans les notes de bas de page.

³ Sous réserve de la décision qu'adoptera le Conseil d'administration concernant les dates de la 109^e session de la Conférence internationale du Travail en 2020.

Annexe

Aperçu de la carrière des neuf membres de la Commission d'experts pour l'application des conventions et recommandations dont il est envisagé de renouveler le mandat

M. Shinichi AGO (Japon)

Monsieur Shinichi Ago est membre de la Commission d'experts pour l'application des conventions et recommandations depuis 2015, spécialement chargé des conventions sur le travail forcé et sur la sécurité et la santé au travail. Il a pris une part diligente aux activités du groupe de travail sur la dernière étude d'ensemble consacrée à la sécurité et la santé au travail, et est membre du prochain groupe de travail sur l'étude d'ensemble relative au temps de travail, qui se réunira en novembre 2017. Ses compétences sont hautement appréciées par la commission.

Monsieur Ago est professeur de droit international à la Faculté de droit de l'Université de Ritsumeikan à Kyoto, et a été précédemment professeur de droit économique international à la Faculté de droit de l'Université de Kyushu, dont il a aussi été le doyen. Il est membre de la Société asiatique de droit international, de l'Association de droit international et de la Société internationale de droit du travail et de la sécurité sociale.

M^{me} Lia ATHANASSIOU (Grèce)

Madame Lia Athanassiou est membre de la Commission d'experts pour l'application des conventions et recommandations depuis 2015, spécialement chargée des conventions relatives aux pêcheurs et aux gens de mer, notamment la convention du travail maritime, 2006 (MLC, 2006). La commission apprécie grandement ses compétences et la qualité de son travail.

Madame Athanassiou est professeure titulaire de droit maritime et commercial à l'Université nationale et capodistrienne d'Athènes (Faculté de droit). Titulaire d'un doctorat en droit de l'Université de Paris I-Sorbonne, elle est avocate en exercice et arbitre spécialisée en droit européen, commercial et maritime.

M. Lelio BENTES CORRÊA (Panama)

Monsieur Lelio Bentes Corrêa est membre de la Commission d'experts pour l'application des conventions et recommandations depuis 2006, spécialement chargé des conventions sur le travail forcé et sur les peuples indigènes et tribaux. Il a participé activement aux travaux de différents groupes de travail sur les études d'ensemble ainsi qu'aux travaux menés en 2014 par la Sous-commission sur la rationalisation du traitement de certaines informations (créée en 2012 pour traiter notamment des informations relatives à l'obligation de présenter des rapports). Monsieur Bentes Corrêa sera de nouveau membre de la sous-commission en novembre 2017. Ses compétences sont très prisées par la commission.

Monsieur Bentes Corrêa est juge du Tribunal supérieur du travail (Tribunal Superior do Trabalho) du Brésil et ancien Procureur du travail du Brésil. Il est membre du Conseil national de justice du Brésil et professeur (Equipe du travail et Centre des droits de l'homme) à l'Instituto de Ensino Superior de Brasília et à l'Ecole nationale des juges du travail.

M. Rachid FILALI MEKNASSI (Maroc)

Monsieur Rachid Filali Meknassi est membre de la Commission d'experts pour l'application des conventions et recommandations depuis 2009, spécialement chargé des conventions relatives à la liberté syndicale, à la négociation collective et aux relations professionnelles, au salaire et au temps de travail. Il a pris une part diligente aux activités du groupe de travail sur la dernière étude d'ensemble consacrée à la sécurité et la santé au travail et est membre du groupe de travail sur l'étude d'ensemble relative au temps de travail, qui se réunira en novembre 2017. La commission apprécie grandement ses compétences.

Docteur en droit et professeur à l'Université Mohammed V de Rabat, Monsieur Filali Meknassi est membre du Conseil supérieur de l'enseignement, de la formation et de la recherche scientifique et consultant auprès d'organismes publics nationaux et internationaux, notamment la Banque mondiale, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF). Monsieur Filali Meknassi a en outre été le coordonnateur national du projet Développement durable grâce au Pacte mondial (2005-2008) mené par le BIT, et a également été chargé d'études au département étranger de la Banque centrale (1975-1978).

M. Abdul G. KOROMA (Sierra Leone)

Monsieur Abdul G. Koroma est membre de la Commission d'experts pour l'application des conventions et recommandations depuis 2005 et en est l'actuel président. Il a été spécialement chargé d'examiner l'application des conventions relatives à la politique et à la promotion de l'emploi, ainsi que des conventions sur les travailleurs migrants. Il a participé avec diligence aux activités de différents groupes de travail sur les études d'ensemble et est membre du groupe de travail sur l'étude d'ensemble relative au temps de travail qui se réunira en novembre 2017. Monsieur Koroma apporte une précieuse contribution à la commission grâce à son expérience internationale d'ancien juge à la Cour internationale de Justice.

Monsieur Koroma a été président du Centre Henry Dunant pour le dialogue humanitaire à Genève, président de la Commission du droit international, ambassadeur et représentant permanent de la Sierra Leone auprès de l'Organisation des Nations Unies (New York) et ambassadeur plénipotentiaire auprès de l'Union européenne et de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), ainsi que de nombreux pays.

M. Vitit MUNTARBHORN (Thaïlande)

Monsieur Vitit Muntarbhorn est membre de la Commission d'experts pour l'application des conventions et recommandations depuis 2009, spécialement chargé de la convention (n° 182) sur les pires formes de travail des enfants, 1999, et, plus récemment, de la convention (n° 29) sur le travail forcé, 1930. Monsieur Muntarbhorn a participé activement à différents groupes de travail sur les études d'ensemble. Il apporte une précieuse contribution à la commission du fait de l'expérience qu'il a acquise au niveau international auprès d'autres organismes. Ses compétences sont très prisées par la commission.

Professeur émérite de droit en Thaïlande, Monsieur Muntarbhorn a été chargé de recherche de l'Université des Nations Unies pour le Programme d'études sur les réfugiés de l'Université d'Oxford. Il a été Rapporteur spécial de l'ONU sur la situation des droits de l'homme en République populaire démocratique de Corée, Rapporteur spécial de l'ONU sur la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants, président du Comité de coordination des procédures spéciales de l'ONU, président de la commission d'enquête de l'ONU sur la situation des droits de l'homme en Côte d'Ivoire (2011) et membre de la Commission d'enquête de l'ONU sur la République arabe syrienne

(2012-2016). Il a reçu le Prix UNESCO de l'éducation aux droits de l'homme en 2004 et a été le premier Expert indépendant de l'ONU sur la protection contre la violence et la discrimination fondées sur l'orientation sexuelle et l'identité de genre en 2016-17.

M. Paul-Gérard POUGOUÉ (Cameroun)

Monsieur Paul-Gérard Pougoué est membre de la Commission d'experts pour l'application des conventions et recommandations depuis 2009, spécialement chargé des conventions sur les dockers, sur la politique sociale et sur certaines catégories de travailleurs, ainsi que de certaines des conventions sur l'élimination du travail des enfants et sur la protection des enfants et des adolescents. Il a pris une part active aux travaux menés en 2016 par la Sous-commission sur la rationalisation du traitement de certaines informations (créée par la commission d'experts en 2012 pour traiter notamment des informations relatives à l'obligation de présenter des rapports). Monsieur Pougoué participera de nouveau aux travaux de la sous-commission en novembre 2017. Ses compétences sont très prisées par la commission.

Monsieur Pougoué est professeur agrégé de droit et professeur émérite de l'Université de Yaoundé. Il est professeur invité ou associé dans plusieurs universités ainsi qu'à l'Académie du droit international de La Haye, et chef du Département «Théorie du droit, épistémologie juridique et droit comparé» et directeur du Master «Théories et pluralismes juridiques» de la Faculté des sciences juridiques et politiques de l'Université de Yaoundé II. Monsieur Pougoué a présidé à plusieurs reprises le jury du Concours d'agrégation du Conseil africain et malgache pour l'enseignement supérieur (CAMES), section droit privé et sciences criminelles. Il est membre de la Société internationale de droit du travail et de la sécurité sociale, de la Fondation internationale pour l'enseignement du droit des affaires, de l'Association Henri Capitant et de la Société de législation comparée. Monsieur Pougoué dirige actuellement la revue *Juridis Périodique*, dont il est le fondateur, et préside l'Association pour la promotion des droits de l'homme en Afrique centrale (APDHAC).

M^{me} Deborah THOMAS-FELIX (Trinité-et-Tobago)

Madame Deborah Thomas-Felix est membre de la Commission d'experts pour l'application des conventions et recommandations depuis 2015, spécialement chargée des conventions relatives aux pêcheurs et aux gens de mer. Sa contribution au sein de la commission est précieuse du fait de l'expérience qu'elle a acquise au niveau international auprès d'autres organismes internationaux. Ses compétences sont très prisées par la commission.

Madame Thomas-Felix est présidente du tribunal du travail de la Trinité-et-Tobago depuis 2011 et, depuis 2014, juge au Tribunal d'appel des Nations Unies, dont elle est aussi l'actuelle présidente. Elle a présidé la Commission des opérations de bourse de la Trinité-et-Tobago et a été première magistrate adjointe du pouvoir judiciaire de cet Etat.

M. Bernd WAAS (Allemagne)

Monsieur Bernd Waas est membre de la Commission d'experts pour l'application des conventions et recommandations depuis 2015, spécialement chargé des conventions sur l'administration du travail et sur l'inspection du travail, ainsi que des conventions sur la sécurité de l'emploi, l'orientation et la formation professionnelles et l'emploi. Sa contribution au sein de la commission est considérable, du fait de l'expérience qu'il a acquise auprès d'autres organismes internationaux. Il prendra part aux activités du groupe de travail sur l'étude d'ensemble consacrée au temps de travail, qui se réunira en novembre 2017. Ses compétences sont très prisées par la commission.

Professeur de droit du travail et de droit civil à l'Université de Francfort, Monsieur Waas est membre et coordonnateur du Réseau du droit du travail européen. Il a donné des avis juridiques au Parlement et au gouvernement allemands, au Congrès national du peuple de la République populaire de Chine, au ministère du Travail de plusieurs pays, et à la Société internationale de droit du travail et de la sécurité sociale.